

La présence des avis de recommandation et de normalisation de la Commission de terminologie de l'Office de la langue française dans un corpus de langue générale et spécialisée

Résumé du mémoire

Le présent mémoire vise à observer la présence et la fréquence, tant en langue générale qu'en langue spécialisée, des avis de recommandation et de normalisation émis par l'Office de la langue française (OLF) dans la Banque de données textuelles de Sherbrooke (BDTS). Les termes à l'étude sont consignés dans le Répertoire des avis terminologiques et linguistiques publié en 1998 par l'OLF et ils émanent essentiellement des travaux des huit commissions de terminologie (affaires sociales, éducation, justice, produits de la pêche, santé, sécurité du revenu, toponymie et transports). La BDTS est un corpus informatisé de textes québécois contenant plus de 20 millions d'occurrences réparties dans cinq types de discours : spécialisé, journalistique, littéraire, didactique et oral.

Dans un premier temps, nous observons la fréquence absolue des termes officialisés dans la BDTS, la dispersion de leurs occurrences par type de discours et leur fréquence par commission de terminologie. Il ressort que 52 % des avis sont présents dans notre corpus; les occurrences de ces avis apparaissent en plus grande partie dans les textes spécialisés; ce sont les avis de la Commission de toponymie qui sont le plus souvent attestés dans la BDTS. En outre, il ne semble pas y avoir de corrélation entre la fréquence des avis et le fait qu'ils aient fait l'objet de recommandation ou de normalisation. Dans un deuxième temps, nous comparons la fréquence relative des termes officialisés avec celle des termes en concurrence avec eux : synonymes, concurrents dont l'usage n'est pas critiqué et concurrents dont l'usage est critiqué. Il ressort que 59 % des avis supplantent leurs synonymes, 54 % des avis supplantent leurs concurrents non critiqués et 63 % des avis supplantent leurs concurrents critiqués.